

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.58315 (2020/X)
État membre	Espagne
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	CANARIAS Article 107(3)(a)
Organe octroyant l'aide	Consejería de Educación, Universidades, Cultura y Deportes Calle Murga 52-54 Las Palmas de G.C. https://www.gobiernodecanarias.org/eucd/
Titre de la mesure d'aide	CULT - Subvenciones destinadas a la producción de largometrajes y series de televisión de ficción, animación o documentales
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Orden de 10 de julio de 2020, por la que se convocan para el ejercicio 2020, subvenciones destinadas a la producción de largometrajes y series de televisión de ficción, animación o documentales y se aprueban las bases que han de regir las mismas.
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	
Durée	10.07.2020 - 31.12.2023
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Activités cinématographiques; vidéo et de télévision
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 1.0313 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	50 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
<https://www.pap.hacienda.gob.es/bdnstrans/GE/es/convocatoria/515542>